



Compagnie Carpe Rhythmum
c/o Daniel Leveillé
44, avenue De-Luserna
1203 Genève – Suisse

En attendant John Bubbles

Conditions de tournée

Afin que l'événement se déroule dans les meilleures conditions, merci de prêter une attention particulière aux différents éléments mentionnés dans ce document et de nous contacter suffisamment en amont pour toute précision ou pour toute modification.

Équipe

Une création
Créé et interprété par
Régies
Technique de plateau

Compagnie Carpe Rhythmum
Daniel Leveillé
Florian Rime
Éloïse Geissbühler

Conditions de tournée

Personnel en tournée : 3 personnes : 1 technicien·ne, 1 technicien·ne de plateau, 1 danseur.

Nombre maximal de représentations par jour : 1 pour le premier jour, 2 ensuite. Pour des raisons scénographiques, il est nécessaire que le spectacle soit joué aux heures pleines : 19:00, 20:00...

Promotion :

Tout le matériel promotionnel pré-mandat (bio, photos, vidéos) est envoyé par la compagnie au lieu d'accueil. Le matériel promotionnel peut être modifié et adapté par le lieu d'accueil, dans quel cas la maquette définitive doit nécessairement être envoyée à la compagnie pour approbation avant le lancement de la promotion (site internet, réseaux sociaux, flyers, journaux etc.) Pour certaines photos / vidéos, les crédits doivent être mentionnés.

Concernant la promotion lors de l'événement, le lieu d'accueil informe la compagnie si des photos ou des vidéos seront faites.

Droits d'auteurs :

Les tarifs mentionnés ci-dessus n'incluent pas les droits gérés par la SSA. La compagnie a l'autorisation de représenter le spectacle susmentionné et de céder les représentations. Il est de la responsabilité du lieu d'accueil de déclarer les représentations (jauge, billetterie, selon formulaire SSA) et de s'acquitter des droits.

Service technique et matériel :

Le lieu d'accueil fournit un·e technicien·ne et prend à sa charge les frais de transport du matériel du lieu de stockage (Genève) au lieu de représentation. La scénographie est

transportée dans un utilitaire de 10m³. Prévoir un emplacement de parking proche de l'accès à la scène pour le montage et le démontage ainsi qu'un emplacement sécurisé à proximité du lieu de représentation pour se parquer.

Le lieu d'accueil fournit le matériel prévu par la fiche technique jointe. À défaut, la location du matériel nécessaire sera facturé à prix coûtant.

Catering et repas / Per diem :

Prévoir des choses légères à manger et des boissons. Par exemple : fruits, fruits secs, mélanges de noix, barres de céréales, snacks, eau, jus de fruits, café. En fonction de l'heure de la performance, prévoir trois repas (entrée, plat, dessert, boissons) après la représentation. Produits locaux et de saison si possible. Aucune restriction alimentaire.

Si des repas ne sont pas prévus, suivant les recommandations du SSRS, CHF 27.– par personnes et par jour incomplet et CHF 54.– par personne et par jour complet sont attribués aux personnes en tournée. Ces montants seront facturés par la compagnie et versés aux artistes.

Loge :

Une ou deux loges dans lesquelles il serait très apprécié de trouver : une machine à laver le linge, un fer à repasser, des miroirs, un portant à costumes, une douche.

Hébergement :

Si la cession engendre la nécessité d'une ou plusieurs nuitées (temps de trajet entre le domicile des personnes en tournée et le lieu d'accueil supérieur à 1h30), le lieu d'accueil assure l'hébergement. S'il ne peut le faire, l'hébergement est facturé à prix coûtant.

Transport :

Pour les représentations en Suisse, le lieu d'accueil prend à sa charge l'équivalent d'un trajet en train avec abonnement demi-tarif. Pour les représentations hors de Suisse, les frais de transport sont facturés à prix coûtant.

Contacts

Direction artistique :

Daniel Leveillé, +41 (0) 79 232 19 26, carperhythm@gmail.com

Direction technique :

Florian Rime, +41 (0) 79 417 10 87, florianrime@bluewin.ch